



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

**DIRECTION GENERALE DE LA PERFORMANCE ECONOMIQUE ET  
ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES**

*Avenant n°2 au Cahier des charges concernant le mode de  
production biologique d'animaux d'élevage et complétant les  
dispositions des règlements (CE) n° 834/2007 du Conseil et (CE) n°  
889/2008 de la Commission.*

**HOMOLOGUE PAR L'ARRETE INTERMINISTÉRIEL du 22 janvier 2016  
PARU AU JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE du 2 février 2016**

---

SOUS DIRECTION COMPETITIVITE  
BUREAU QUALITE  
3, rue Barbet de Jouy - **75349 PARIS 07 SP**  
Téléphone : 01 49 55 49 55 ou 01 49 55 58 59  
Télécopie : 01 49 55 50 56

---

Le titre II du cahier des charges concernant le mode de production biologique d'animaux d'élevage et complétant les dispositions des règlements (CE) n°834/2007 du Conseil et (CE) n°889/2008 de la Commission est modifié comme suit :

Au chapitre II est inséré l'article suivant :

2.12 En application de l'article 25 duodécies paragraphe 1 point e) du règlement n°889/2008 de la Commission, la liste des systèmes de certification pêcheries durables reconnus par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité et conformes aux principes établis par le règlement (UE) n°1380/2013 du Parlement européen et du Conseil est définie à l'annexe III du présent cahier des charges.

Il est ajouté l'annexe suivante :

***Annexe III – Aquaculture –  
Systèmes certifiant des pêcheries durables reconnus comme conformes aux principes établis  
par le règlement (UE) n°1380/2013 du Parlement européen et du Conseil***

En application de l'article 25 duodécies, paragraphe 1 point e) du règlement n°889/2008 de la Commission, les systèmes de certification suivants sont reconnus comme conformes aux principes établis par le règlement (UE) n°1380/2013 du Parlement européen et du Conseil :

- Marine Stewardship Council - MSC, (site internet : <https://msc.org/certification-msc/certification-pecheries>);
- Friends of the Sea (site internet : <http://www.friendofthesea.org/FR/sustainable-seafood.asp>);
- IFFO RS (International Fishmeal and Fish Oil Organisation ) (site internet : <http://www.iffonet.net/iffonet>)